

ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
ANNÉE 2023-2024
AVIS DE CONVOCATION

Le 29 août 2024

Bonjour,

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique, les parents des élèves de l'école des Hauts-Clochers sont convoqués à une assemblée pour élire leurs représentants au Conseil d'établissement.

Votre présence à cette rencontre est très importante. Nous vous y attendons en grand nombre.

Bienvenue à tous!

Isabelle Vincent, présidente
Conseil d'établissement

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
DE L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS

Date : Le mercredi 4 septembre 2024
Heure : 17 h 00
Lieu : École des Hauts-Clochers (Salle JMT - pavillon Notre-Dame)
1591, rue Notre-Dame
L'Ancienne-Lorette

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2023 et suivi.
4. Fondation
5. Bilan de l'année :
 - *présidente du C.É.;*
 - *représentant du comité de parents.*
6. Questions et demandes des parents.
7. Date de la 1^{re} séance du Conseil d'établissement.
8. Information de la directrice de l'école :
 - *pouvoirs et fonctions du C.É.*
9. Adoption de la procédure d'élection.
10. Choix d'un président d'élection.
11. Élection : a) *des représentants (3 postes) des parents au Conseil d'établissement ainsi que de 2 membres substitués (article 47)*
12. Levée de l'assemblée.